

60.9 2 n° 1 .

1BA 32

Allocution

aux Fêtes musicales d'Arignon

le jeudi 3 Août 1899

Mrs. Aubrey

1093

Allocation au f^{ts}
municipal d'Arignol

De l'intérêt des études scientifiques
et historiques
sans l'enseignement musical.

Quelques uns d'entre vous, messieurs, m'ont demandé tout à l'heure, pourquoi, alors que tant d'autres questions, plus vivantes, plus locales, pourraient solliciter notre attention, j'ai choisi pour thème de notre entretien d'aujourd'hui la préoccupation de la côte scientifique sans l'enseignement musical; ^{autrement dit, les bases scientifiques de la musique} peut être à l'attention ou à quelque communication sur l'œuvre musicale des troubadours provençaux, à quelque étude sur la musique au temps des papes d'Avignon, à quelque page d'histoire, et je vois bien que d'aucuns se sont à mon entrée répétés la distique de Boileau

Ôte plaisant projets d'un poète ignorant
Qui, de tant de héros, se choisit l'hibebrand!

C'est, messieurs, parce que, si les discussions stériles ne sont pas admises dans cette enceinte, nous avons mission quand même de vous apporter en même temps

e

que des faits particuliers, des récits d'histoire, des communications de détail — et tout d'autres se chargeront — quelques vues d'ensemble et des principes directeurs de méthode en matière de chant sacré.

Et je crois qu'au nombre de ces principes féconds, pour mettre la musicologie, c'est-à-dire la musique envisagée non plus comme un art, mais comme une science, au niveau des autres branches de l'érudition, il faut affirmer que ces études ne sont point faites pour les musiciens qui ne sont que des musiciens, mais qu'à côté des connaissances musicales qui sont indispensables, il faut une teinture sérieuse des méthodes scientifiques.

Permettez-moi ici, messieurs, d'entrer dans quelques détails.

Dans l'œuvre grégorienne que nous poursuivons tous les jours il y a deux parts à faire : l'une cherche à établir le texte des livres de chant, l'autre à l'exécuter. Les deux faces de la même œuvre sont inséparables et si le savant qui établit le texte de la cantilène sacrée comme un helléniste le peut faire d'Hésiode ou de Pindare, a besoin du secours des méthodes critiques de la philologie, le musicien qui interprète le texte une fois établi, ne peut, ni ne doit se désintéresser des méthodes du savant.

2

Voici donc un premier point acquis : nul de ceux
qui s'occupent de chant grégorien n'a le droit de se
vanter du côté scientifique de cet art, le savoir
parce que c'est sa profession, le musicien parce qu'il
voit savoir la raison d'être de ce qu'il pratique.

Il faut maintenant prouver la légitimité de cette
assertion que la musique ^{anciennement} qu'un art est
une science et comme telle réductible aux procédés
et aux méthodes scientifiques.

Vous avez trouvé la cantilène grégorienne dans
l'héritage du haut moyen-âge. Or, quand le siècle
du moyen-âge s'est formé et s'est répandue vers
le milieu de la siècle, un peu après le mouvement
romantique voyons ce qu'elle est devenue.

~~histoire~~ Le moyen-âge formait un bloc trop
compact pour se pouvoir se diviser en plusieurs branches
car l'érudition n'étudia guère que les instruments petits
et pour devenir compétent dans sa sphère, chacun
a divisé le travail et poussé l'analyse à ses dernières
limites : à la Sorbonne, au Collège de France, à l'École
des Chartes, des maîtres éminents enseignent la paléographie,
la philologie, la critique des sources historiques, l'archéologie
 bref, le moyen-âge se trouve reconstitué par le haut

3

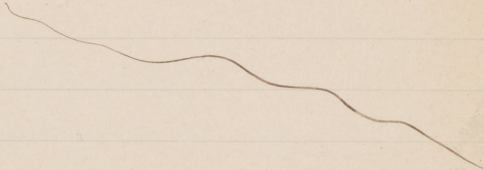
enseignement dans toutes ses manifestations. Or, dans
cette merveilleuse synthèse scientifique du moyen âge,
où est la place de la musique? Jusqu'à présent, nulle
part! aussi la musicologie médiévale a-t-elle trop
souvent été la proie d'ignorants et de fâts réformateurs
sans scrupules et véritables Tartuffes de la science,
qui lui ont fait plus de tort que six siècles d'oubli!

A pourtant, qu'on l'étudie au point de vue de
l'histoire ou à celui de la philologie, la science du
plain-chant a des bases inébranlables.

L'histoire de la musique ne se conçoit pas autrement
que l'histoire proprement dite et les méthodes historiques
sont applicables en commun à : méthode de critique diplomatique,
si l'on s'agit d'éclaircir un chapitre obscur de l'histoire musicale
à l'aide de chartes ou de diplômes; méthode de critique
des sources narratives si, à l'aide des historiens ou des
annalistes, nous comblons une lacune de cette histoire,
méthode des sciences juridiques, si d'aventure nous
faisons intervenir le droit canonique dans nos études, ce
qui en musicologie religieuse n'aurait rien d'inattendu.

À côté de l'histoire, la philologie, c'est-à-dire la science
qui permet d'établir correctement un texte littéraire. Or, ici,
messieurs, je voudrais vous prouver que si nul
aujourd'hui n'ose contester l'utilité de la science philologique

quand il s'agit d'un texte de la littérature classique, on n'a
pas le soin de faire de différence quand il s'agit d'un texte
musical du moyen âge.



Extraits du cours :

Les méthodes philologiques en musicologie

pages 4 - à 9.

légitimité de la philologie musicale . en droit et en fait.

La philologie musicale existe donc et pas plus messieurs, que vous n'irez pour lire un texte d'Homère ou de Cicéron prendre un texte tronqué, altéré, incompréhensible et inutile, là où il y a des éditions correctes et philologiques; de même quand vous exécutez ou ferez exécuter le chant grégorien vous n'irez pas, tandis que vous en avez une édition correcte et savante faite instā fidem codicum et autorisée de nous illustres, vous n'irez pas, dis-je, au nom de la routine et de l'ignorance préférer les versions mutilées.

Je vois donc avoir fait admettre le second point: la philologie musicale existe: elle a inspiré une édition qui est scientifiquement meilleure que d'autres, cette version doit être préférée.

En dernier lieu, nous terminerons par un appel au clergé: c'est lui que nous voudrions voir à la tête du mouvement scientifique-musical. ~~Quelques~~ ^{Notre} Monseigneur l'archevêque d'Arignon donne une si remarquable impulsion. Le clergé peut favoriser ce mouvement de deux manières, par la science et par la pratique.

a/ science: nous voudrions voir les jeunes prêtres courir à l'assaut des diplômes, ce qui est encore

60

quoiqu'on puisse dire, la meilleure garantie du
travail. Médiéviste — orientaliste —

Pratique. — En venant chercher auprès des maîtres
ceux des écoles nouvelles l'enseignement classique
et traditionnel. — Ne plus suivre les vieux errements
consacrés par la routine et l'ignorance, airs faciles,
pots-pourris, — mais s'inspirer les saines et fortes
traditions d'un enseignement austère et désintéressé,
des principes de la Scote

Le retour à la tradition grégorienne pour l'exécution
du plain-chant

La remise en honneur de la musique dite palestrinienne
comme modèle de musique figurée pouvant être associée
au chant grégorien pour les fêtes solennelles.

La création d'un répertoire moderne et original
tout en observant les traditions grégoriennes et palestriniennes.

Les bases scientifiques de la musicologie.

allocution d'ouverture
3 août.

M^r. Pierre Aubry, archiviste paléographe, a été chargé par la Scola cantorum d'exposer sommairement aux congressistes d'Avignon les principes généraux qui doivent présider à l'enseignement scientifique de la musique. Il a développé dans son allocution les trois idées suivantes :

1^o. Le musicien doit être autre chose qu'un musicien. " Il doit, comme l'honnête homme de ^{XVII^e siècle} Pascal, avoir des chartes de tout ". Il doit tâcher de s'élever au-dessus de la pratique de son art et savoir le raisonner. Particulièrement, en matière de chant liturgique, nul de ceux qui s'en occupent n'a le droit de se désintéresser de ce côté scientifique.

2^o. D'ailleurs, la musique autant qu'~~une science~~ un art est une science ; cette science s'appelle musicologie et comprend entre autres l'enseignement de la science musicale considérée comme reductible, soit aux procédés de la méthode philologique, soit à ceux de la méthode historique. Nous donnons in extenso le développement de cette idée.

La philologie musicale, légitime en droit, est tout aussi possible en fait et repose sur des données aussi scientifiques et aussi précises que la philologie : a-t-on par exemple un Art poétique pour la poésie française du XIII^e siècle ?

La philologie musicale existe bien et pas plus que vous n'irez pour lire un texte d'Homère ou de Cicéron prendre un texte tronqué, altéré, incompréhensible et mutilé, là où il y a des éditions correctes et philologiques, de même quand vous écrierez ou ferez exécuter le chant grégorien, vous n'irez pas, tandis que vous en avez une édition correcte et savante, faite vraiment in arte fidei eorum et autorisée de nous illustres, vous n'irez pas, dis-je, au nom de la routine et de l'ignorance préférer des versions mutilées.

Je crois donc avoir fait admettre ma seconde thèse et son corollaire : la philologie musicale existe : elle a inspiré une édition des livres de chant liturgique qui est scientifiquement meilleure que d'autres, cette édition doit être préférée.

3^e de voir principal sans ces questions scientifiques musicales doit appartenir au clergé. Nous voudrions voir les jeunes prêtres marcher ^{en grand nombre} ~~à l'assaut~~ à l'assaut des diplômes universitaires, licences ~~ou agrégations~~ ou agrégations, forcer les portes des Ecoles, bref, se former à l'esprit scientifique. Alors, dégagés des entraves de la routine

et de l'ignorance, mieux préparés à ~~faire~~ entreprendre les études
de musicologie, soit comme indologistes, soit comme orientalistes,
respectueux à la fois du fameux principe d'autorité et des exigences
de la science, nos ~~jeunes~~ prêtres seront en bonne posture pour
nous donner la clé des questions ardues et des problèmes non encore
éclaircis de la musicologie sacrée.
